

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale d'Élans Solidaires du vendredi 23 septembre 2022 au Foyer Municipale de Le Grand Lemps.

18H30 : accueil des participants au Foyer Municipal de Le Grand Lemps par madame Yveline Chomat, présidente de l'association. Il est noté la présence d'une dizaine d'élus et partenaires dont Mr Y. Neuder -Député de l'Isère ; Mr Madinier - Conseiller Départemental ; Mme G. Bardin-Rabatel - maire de le Grand Lemps ; Mr P. Caron - maire de Bévenais ; Mme C. Carneiro - 1ère adjointe de Beaucroissant ; Mme A. Robert - adjointe au maire d'Apprieu ; Annie Bert conseillère municipale au Grand Lemps, Sylvie Donnet – conseillère municipale de Renage, ainsi que Karine Krouk du CCAS de Renage, Barhy Bousaid responsable du CSC Lucie Aubrac de Le Grand Lemps, Maryse Garnier de La Croix Rouge de Rives/Renage. YveLine excuse l'absence de M. Morel maire de val de Virieu, ainsi que de Mme Jacquin, maire de Colombe. Remerciements par Yveline Chomat faits à l'ensemble des **Bénévoles** et du **Bureau** de l'association pour leur action, et aux élus et partenaires pour leur présence.



① Présentation du Rapport Moral par Line :

Présentation des **Activités** de l'année écoulée, précisant que l'exercice a duré 14 mois en raison du décalage de la date de l'**Assemblée Générale** de juillet à septembre. Malgré les difficultés croissantes que connaît la société et un public confronté à de plus en plus de difficultés, l'association a su réagir avec adaptabilité et bienveillance conformément à sa charte. Cependant, ces personnes en grande précarité, par gêne, hésitent souvent à se faire connaître auprès de l'association, et c'est pour cela qu'il est important de renforcer encore le maillage mis en place sur le territoire. Cela passe par les relations que l'association tisse et entretient avec les mairies, les différents services sociaux et partenaires.

Élans Solidaires comptabilise en 2022 plus de 1 900 **Bénéficiaires** ou **actions menées** soit une augmentation de 10 % par rapport à 2021 (1 500 sur 12 mois).

► Services proposés par Élans Solidaires en 2022 :

- Les **Aides d'urgence** (alimentaires – carburant).
- Les **Visites à Domicile** avec 3 bénévoles qui ont offert de leur temps 2 à 3 fois par semaine à 6

Bénéficiaires.

- Le **Repas-Partage** regroupant plus d'une quinzaine de **Bénéficiaires** une fois par mois à **La Frette** puis désormais à **Chabons**.

(photos ci-contre : sortie 2022 à **Chanaz en Savoie** avec navigation sur le magnifique canal de Savière.)



- Le **Maillon Solidaire** pour donner et non plus jeter ce qui peut être encore utilisé, avec une perte d'offres due à la revente de matériel d'occasion sur les plateformes Internet.

● Une séance hebdomadaire « **Écoute** » sur **Renage** depuis début septembre, avec 5 **Bénéficiaires** déjà reçus.



● Une **Cueillette** de légumes 1 à 2 fois par mois durant la saison estivale, pour une dizaine de **Bénéficiaires**.

● Une **Aide à la création de Dossier Retraite** par une bénévole, depuis début septembre à **Renage** (voir son développement dans  Projets).

● Une **Aide Spécifique** aux familles ukrainiennes réfugiées sur notre territoire par des dons de vêtements, des aides alimentaires et une rencontre leur ayant permis de faire connaissance et d'échanger autour de leur expérience personnelle.

● **La P'tite Boutique**, une boutique solidaire, rue de l'église à Le Grand Lemp, avec des textiles et accessoires de seconde main vendus à petits prix, dépassant les 1 200 achats sur les quatorze derniers mois. Tenue par une équipe de 7 bénévoles s'occupant du tri et du repassage tous les lundis matin.



● La **Soupe d'Élans**, chaque hiver, avec en 2021 plus de 150 litres réalisés et dont une trentaine de litres ont été offerts aux plus défavorisés.

● L'annuelle **Braderie de Jouets**, qui a accueilli en novembre 2021 au foyer municipal de Le Grand Lemp, plus de 350 acheteurs, parents désireux de faire plaisir à leurs enfants pour un **Noël pour tous**.

● Les **Boîtes de Noël** en partenariat avec l'association lempinoise *Initiative Pour Demain*, qui a vu la distribution auprès des plus défavorisés, de près de 180 boîtes cadeaux confectionnées et offertes par la générosité de tous.

► **Ateliers proposés par Élans Solidaires en 2022 :**



● Des **Ateliers d'inclusion numérique** « **Numér'Hic en 1 clic** » hebdomadaires pour permettre l'inclusion numérique, sur **Le Grand Lemp** et sur **Renage** depuis août, avec une équipe de 8 bénévoles et plus de 45 **Bénéficiaires**, proposant également une aide pour l'achat de matériel informatique.



● Des **Ateliers Tricot/Crochets** avec 1 bénévole et 3 **Bénéficiaires** depuis la rentrée.

● Un **Atelier d'Apprentissage du Français** pour les familles ukrainiennes réfugiées sur notre territoire, avec 1 bénévole pour 2 **Bénéficiaires**.

● L'**Atelier Ephatta** pour réfléchir au quotidien dans le partage de la foi.



Le Rapport Moral est validé par vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée.



② Présentation du Rapport Financier par Michel :

Le trésorier ainsi que l'ensemble des bénévoles de l'association tiennent à remercier les mairies suivantes pour les subventions qu'elles ont attribué à d'Élans solidaires cette année : **Bévenais, Le Grand Lemps, Chabons, Apprieu, Burcin, Colombe, Oyeu ainsi que Val-de-Virieu**. Ils remercient également Brigitte Crozier pour le prêt gracieux de son garage pour entreposer les jouets et Monsieur et Madame Cazeneuve pour le prêt gracieux du local, ex-Caisse d'Épargne, qui permet d'entreposer les textiles en attente de tri, ceux qui sont triés ainsi que des jouets, du matériel pour le repas-partage et pour les ateliers couture et tricot. Ils remercient aussi la Société Siira pour le don d'ordinateurs ainsi que les généreux donateurs.

Bilan :

Les Chiffres peuvent vous être communiqués sur demande en nous contactant par mail.



Le Rapport Financier est validé par vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée.

②.① Présentation du Budget Prévisionnel par Michel :

Les Chiffres peuvent vous être communiqués sur demande en nous contactant par mail.

👉 **2 prévisionnels ont été étudiés :** l'un dans le cadre de l'achat d'un véhicule, l'autre dans le cadre de la location d'un second local.

👉 Cependant, la proposition de Mr le Député Y. Neuder, d'aider au financement de l'achat du véhicule par l'obtention d'une subvention octroyée par la Région AURA, pourrait permettre d'envisager la mise en place simultanée de l'achat dudit véhicule et de la location du local.

Le Budget Prévisionnel est validé par vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée.



📌 Projets pour 2023, par Line :

- Une séance **Coiffure** sur **Le Grand Lemps** appelée Coup'Tif, par une bénévole, une fois par mois pour les personnes en grande difficulté après acceptation sur dossier, ouverture officielle fin septembre.
- Une aide à la création de dossier retraite par une bénévole au Centre Social de l'Orgère à **Rives/Fure**, à partir d'octobre.
- Une séance « **Parole et Écoute** », par une bénévole, une fois par mois sur **Le Grand Lemps** pour 8 bénéficiaires dès que le nombre de bénéficiaires optimal sera atteint.
- Un **Atelier Couture** hebdomadaire par 2 bénévoles pour 3 bénéficiaires, fin septembre sur **Le Grand Lemps**.
- Un **Atelier Numérique** sur la commune d'**Apprieu** avec 2 bénévoles.
- L'**augmentation conséquente des aides d'urgence** avec la mise en place d'une aide dite « énergétique » afin de palier à l'augmentation des tarifs énergétiques actuels qui devraient plonger les personnes en précarité en plus grande difficulté encore.
- Un projet « **accès à la mobilité** » avec l'achat d'un véhicule qui permettrait à l'association de pouvoir répondre aux besoins de locomotion des personnes en difficulté et également à ceux que rencontre l'association.
- La **location d'un second local** afin de regrouper les différents ateliers actuellement répartis dans 2 locaux distincts, ainsi que le matériel de l'association, ou encore de tenir les réunions si ce second local peut être trouvé et convenir.

● **Élans Solidaires** s'engage à poursuivre l'ensemble des **Actions** qu'elle mène déjà et à s'adapter à tout nouveau **besoin urgent** qui pourrait apparaître.



Les **Projets** sont validés par vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée.

④ **Questions Diverses** : aucune question particulière n'a été soulevée.

Compte-Rendu de l'**Assemblée Générale Extraordinaire** d'**Élans Solidaires**.

Ce qui est à modifier :

ARTICLE 12 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil de 10 à 15 membres issus du collège des actifs, élus pour 3 années par l'A.G. ordinaire. Les membres sont rééligibles.

Ce qui est mis au vote :

L'association est dirigée par un conseil de 10 à 15 membres issus du collège des actifs. Afin d'éviter un possible déséquilibre en cas de démission de la totalité du Conseil d'Administration, il est proposé que le Conseil d'Administration soit désormais réélu par tiers chaque année lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. En cas d'un nombre insuffisant de démissionnaires volontaires, il sera effectué un tirage au sort au sein du Conseil d'Administration sortant, afin d'atteindre le nombre requis. Les membres nouvellement élus le seront pour 3 années.

La modification de l'article 12 des Statuts est validée par vote à main levée à l'unanimité de l'assemblée.



Fin de séance à 19h45.

S'ensuit le traditionnel pot de l'amitié sans lequel **Élans Solidaires** ne serait ce qu'elle est (il fut noté que comme il est de tradition chez les **Élans**, il y eut de préparé par les mains expertes des Bénévoles, de quoi nourrir tout le territoire pendant un hiver complet !!!).